

PUBLICITÉ - P9 - Moins de panneaux au bord des routes // AMÉNAGEMENT - P10 & 11 - Pour tout savoir sur la Zac Renaissance 3 // CULTURE - P.14 - Le retour de la «Fèt koko» // VIE CITOYENNE - P.15 - Le Conseil Des Habitants du Guillaume // FAMILLE - P-18 & 19 - Apprendre en s'amusant

SINPOL MAG

N°01 // JANVIER 2025

LE DOSSIER

SAISON CYCLONIQUE

Tous les services de
la ville sont mobilisés

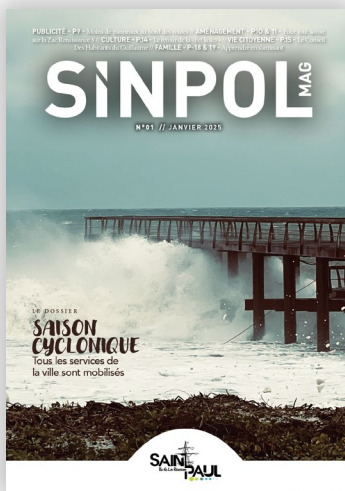


Un défilé de lumières et de sourires

Dans l'œil des photographes de la ville, ces magnifiques sourires captés à l'occasion du défilé du Dipavali le 10 novembre dernier dans le centre-ville. Des festivités placées sous le signe du partage et de l'harmonie.



Sinpol Mag : une information pour vous et votre quotidien



#01 - JANVIER 2025



Directeur de publication : **Mustapha Omarjee**

Rédactrice en chef : **Catherine Class**

Rédaction : **Agence Yuman**

Design & Édition : **Agence Yuman**

Impression : **Livingstone**

Distribution : **La Poste Business**

Vous avez entre vos mains le Sinpol Mag. Ce magazine d'information se veut un outil essentiel, à la fois pratique et accessible, pour mieux comprendre les actions et les projets qui façonnent notre commune.

Vous y retrouverez des informations utiles pour votre vie quotidienne, des éclairages sur les grands projets en cours, et des portraits des acteurs qui, chaque jour, travaillent pour Saint-Paul. L'objectif est de maintenir un lien fort entre vous, habitants, et votre collectivité.

Dans un monde de plus en plus numérique, nous avons choisi de publier un magazine papier, conscient que tout le monde n'a pas encore accès aux technologies modernes. L'objectif est clair : offrir une information de proximité, à la fois complète et accessible, pour répondre aux besoins de toutes et tous. Parce que l'information ne doit pas être un privilège, mais un droit partagé.

Dans ces pages, vous découvrirez des rubriques régulières sur des thématiques essentielles : l'aménagement du territoire, le cadre de vie, la culture, la transition écologique, la sécurité, et bien plus encore. Un agenda local vous permettra de ne rien manquer des événements organisés près de chez vous.

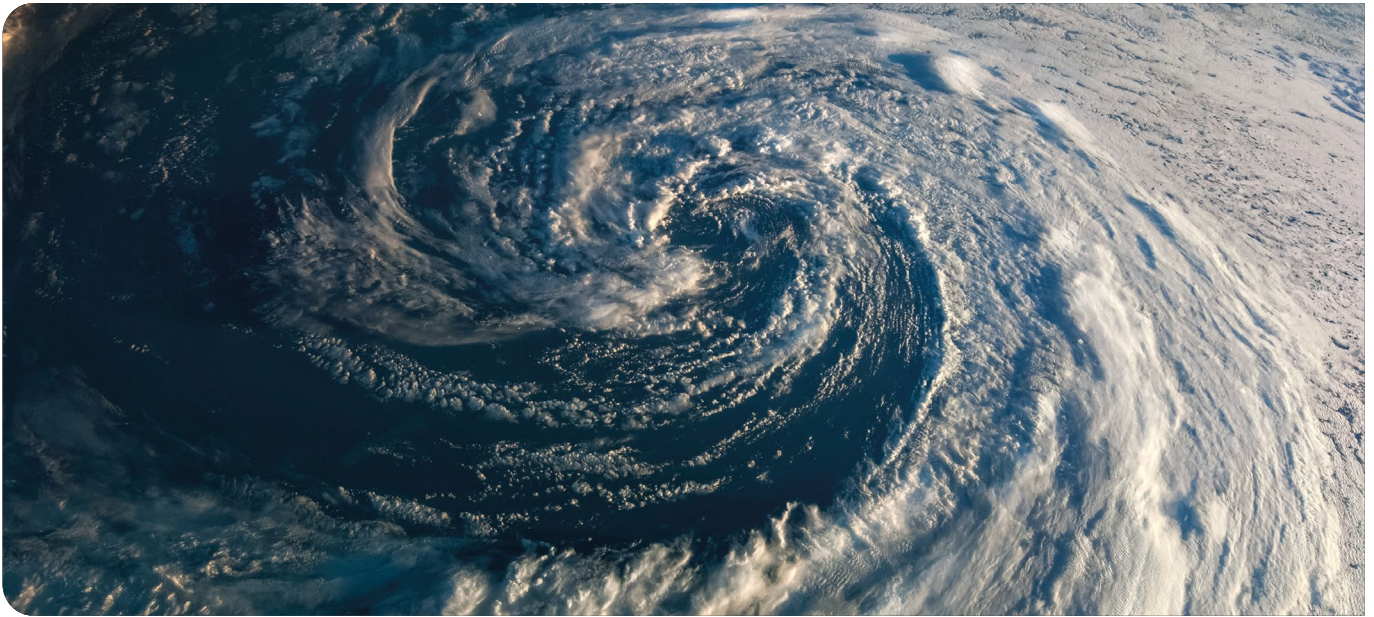
Enfin, chaque numéro mettra en lumière un dossier thématique. Pour ce premier numéro, nous abordons la préparation de la saison cyclonique. Vous y trouverez des conseils pratiques ainsi qu'un aperçu des actions mises en œuvre par la ville pour garantir votre sécurité.

Avec Sinpol Mag, nous souhaitons non seulement vous tenir informés, mais aussi partager une vision d'avenir pour notre commune : un Saint-Paul dynamique, inclusif, et résilient face aux défis à venir.

Emmanuel Seraphin

Maire de Saint-Paul





Préparation de la saison cyclonique

Toutes les équipes sont mobilisées

Tous les ans, les services de la ville se mobilisent pour anticiper au mieux la saison cyclonique à venir. Une organisation méticuleuse nécessaire pour relever un véritable défi. Explications.

Chaque année, c'est un véritable plan de bataille qui se met en route. Sur un territoire aussi vaste et diversifié que celui de Saint-Paul, exposé à tous les risques naturels existants (sauf l'avalanche de neige..), pas question d'improviser en cas de cyclone. Tous les services de la ville se mobilisent chacun à leur niveau. Parmi les plus visibles autour de nous : les équipes chargées d'élaguer les arbres, de curer les fossés et de préparer globalement l'espace public à l'arrivée d'un potentiel météore. Mais bien d'autres préparatifs sont réalisés en coulisses. Dès le milieu de l'année, le service de la sécurité civile qui coordonne les opérations, fait notamment préparer l'accueil potentiel des sinistrés. D'énormes stocks de matériel sont vérifiés et renouvelés si besoin. Lits, eau, nourriture sont mis à la disposition des équipes qui supervisent les centres d'ac-

cueil. Celles-ci reçoivent d'ailleurs chaque année une formation spécifique entre juin et septembre.

Idem pour la préparation du Poste de Commandement Communal où sont gérées les crises. De grandes malles sont déjà consituées avec le matériel nécessaire : ordinateurs, écrans, téléphones, imprimantes etc. Prêts à être déployés.

D'autres services finalisent actuellement l'achat des équipements pour les agents de terrain : vestes de pluie, casques, bottes et toutes les protections nécessaires. Alors que les groupes électrogènes qui pourraient être utilisés en cas de crise font aussi l'objet de révisions et de réparations si besoin. Cette liste des préparatifs est loin d'être exhaustive. Mises bout à bout, toutes ces opérations de préparation constituent un défi logistique pour la ville qui doit préserver au mieux la population.

« C'est une préparation totalement transversale qui mobilise de près ou de loin toutes nos équipes des mois à l'avance », confirme Sébastien Guyon, 2^{ème} adjoint chargé de la sécurité. *« Cette année, nous avons d'ailleurs revu de fond en comble et nettement amélioré le Plan Communal de Secours ».* Ce document réglementaire anticipe un maximum de situations et détaille précisément quels sont les rôles de chacun en cas de crise. Chaque année, l'expérience accumulée permet d'améliorer cette préparation de la saison cyclonique.

Chacun est donc à son poste avec une mission claire et les moyens techniques adaptés. Les épisodes récents de Batsirai et Belal ont rappelé que la menace était réelle. La ville de Saint-Paul se tient prête.



Un poste de commandement, ça sert à quoi ?



Lors d'un événement exceptionnel comme un cyclone, la ville de Saint-Paul organise en mairie le Poste de Commandement Communal (PCC). Une cellule de crise chargée de coordonner et gérer tous les événements qui surviennent sur le territoire. Le Maire en est le directeur des opérations de secours. Réunie dans une pièce sécurisée de la mairie, avec tous les moyens de communications disponibles, cette cellule rassemble

les élus, des directeurs, techniciens et agents des services mais aussi des représentants de l'Etat, des forces de sécurité, des secours etc... La salle est informée en temps réel des événements. On y surveille l'état des routes, l'alimentation en eau et en électricité des différents quartiers. Le PCC organise si nécessaire les évacuations de la population. Elle reste en contact constant avec la Préfecture et tous les services de l'État.



Sébastien Guyon, adjoint à la sécurité :

Lors des cyclones Batsirai et Emnati en 2022, nous avons immédiatement pris les décisions nécessaires pour améliorer et moderniser significativement les capacités de la commune en matière de gestion des crises.

Durant Belal, en 2024, nous avons augmenté notre capacité en matière d'hébergement. Nous avons ainsi déployé plus de 800 places, même si nous n'avons au final accueilli que 150 sinistrés.

Nous avons pu constater l'intérêt et la pertinence des améliorations opérationnelles et stratégiques apportées depuis 2022. Et nous continuons à œuvrer pour optimiser notre efficacité opérationnelle, et cela notamment avec la création de la Réserve Communale de Sécurité Civile.

LES 5 NIVEAUX D'ALERTE

• Pré-alerte cyclonique :

Menace potentielle dans les jours à venir. Déclenchement 72h environ avant l'arrivée du météore. Il faut s'informer.

• Alerte orange cyclonique :

Danger dans les 24h. Fermeture des crèches et des établissements scolaires partout. Déclenchement 24h environ avant l'arrivée du météore. Il faut se préparer.

• Alerte rouge cyclonique :

Les conditions climatiques rendent toute sortie dangereuse sur la voie publique. La population est confinée. Les services d'urgence assurent leurs missions si les conditions le permettent. Déclenchement 3h minimum avant son entrée en vigueur. Il faut se protéger.

• Alerte violette cyclonique :

Présence de vents cycloniques supérieurs à 200km/h en rafales. Confinement généralisé. Déclenchement 3h avant l'arrivée du météore. Il faut se protéger d'un danger exceptionnel.

• Phase de sauvegarde cyclonique :

La menace cyclonique est écartée mais il reste des dangers. Il faut rester prudent et s'informer du retour progressif à la normale.



RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

• En début de saison :

- Sécuriser votre habitation : vérifier la toiture et les volets, faire les réparations si besoin, nettoyer les gouttières et canalisations.

- Sécuriser le jardin : élaguer les arbres proches, évacuer les encombrants

• À l'approche d'une menace :

- Constituer un kit (prévoir 4 litres d'eau par jour et par personne, conserves et réserves de nourriture, médicaments nécessaires, produits d'hygiène, lampe, radio et piles de rechange, documents importants comme papiers d'identité).

- Penser à recharger les appareils USB

- Repérer les lieux de rassemblement, déterminer un itinéraire d'évacuation et informer ses proches.

Y'A PAS QUE LES CYCLONES !

En dehors des épisodes cycloniques, la commune est aussi exposée à d'autres alertes qui doivent être anticipées et bien gérées. On compte trois autres vigilances : l'alerte vents forts, l'alerte fortes pluies / orages et l'alerte vagues / submersion. Chacune dispose de trois niveaux (jaune, orange, rouge) avec des conséquences comparables aux alertes cycloniques. En jaune, on s'informe. En orange, on se prépare. En rouge on se protège.

La 1^{ère} Réserve Municipale de Sécurité Civile

Saint-Paul devient la 1^{ère} ville de La Réunion à expérimenter ce dispositif. Un nouveau mode d'engagement pour les citoyens et un renfort de poids pour les secours.

Cette démarche innovante traduit l'engagement citoyen insufflé dans les 7 Bassins de vie depuis quatre ans désormais. Ainsi, grâce à cette Réserve Communale de Sécurité Civile (RCS), chaque Saint-Pauloise et chaque Saint-Paulois peut désormais s'impliquer pour protéger la population et le territoire en cas de crises, par exemple climatique (cyclones par exemple). L'initiative a été particulièrement saluée lors des Assises des risques majeurs organisées à Saint-Paul fin octobre. Une démarche participative qui aidera à bâtir, à l'échelle du territoire communal, une véritable culture de la gestion du risque. C'est une réponse collective efficace qui rassemble la population, les agents communaux, les partenaires, les associations et les entreprises. Parce que la sécurité est véritablement l'affaire de tous.

Concrètement, la Réserve Communale de Sécurité Civile est placée sous l'autorité du maire qui est le directeur des opérations de secours au niveau com-

munal. À l'échelle nationale, la création des Réserves Communales de Sécurité remonte à la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004. Ce n'est donc pas un dispositif nouveau mais il n'avait jamais été expérimenté sur l'île. On estime qu'il existe, actuellement, en France, environ 1 000 Réserves Communales de Sécurité Civile réparties sur l'ensemble du territoire. Sans surprise, les plus grandes villes du pays sont celles qui disposent des réserves les plus robustes et les mieux équipées. Paris, Marseille, Lyon, etc. Elles y sont régulièrement déployées en situations de crises liées aux intempéries (inondations, incendies etc.) ou de crise sanitaire. Ce sera donc le cas cette année à Saint-Paul en cas d'épisode cyclonique majeur. Les équipes fraîchement formées viendront en renfort des forces de secours, de sécurité et des services de la ville. Au début du mois de novembre, une trentaine de candidats s'étaient déjà portés candidats. Un véritable succès.

Les 1^{ères} assises des risques majeurs

La ville a tenu ses 1^{ères} Assises des risques majeurs le 30 octobre dernier. Une initiative qui vise à impliquer l'ensemble de la population saint-pauloise dans la gestion des risques. « On dit souvent que la sécurité, c'est l'affaire de tous, c'est vrai, à condition de réellement impliquer tout le monde » souligne Sébastien Guyon, 2^{ème} adjoint chargé de la sécurité. « Et c'est ce que nous avons fait lors de ces assises. Nous voulons améliorer la culture de la gestion du risque auprès du plus grand nombre. Pas seulement des élus et des professionnels de la sécurité ». Des associations ont y ainsi été conviées au même titre que des organisations civiles, les secours ou les forces de l'ordre. Une synthèse de ces débats sera très prochainement réalisée et diffusée le plus largement possible. Dans la même logique de concerner chacune et chacun, la ville produira bientôt une version en créol de ses documents réglementaires : le Plan Communal de Secours (PCS) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

LA SOMÈN KRÉOL EN LÈR À PETITE FRANCE

Comme chaque année, Saint-Paul a célébré dignement la Somèn Kréol fin octobre avec des dizaines d'animations. En point d'orgue : une superbe journée de festivités le dimanche 27 du côté de Petite France. Entre ateliers découvertes, dégustations, artisanat et expositions photo, une belle fête populaire et familiale ponctuée par un concert de prestige (Pix'l, Black Nation et Mistry) dans la fraîcheur des hauts.



PLACE À LA MAD PRIDE !

Une marche des fiertés pas comme les autres à Saint-Paul. La première édition de la « Mad Pride » a en effet marqué le temps fort des semaines d'information sur la santé mentale. Pour Balise Psy, l'association à l'origine de ce défilé, cette marche était une belle opportunité de promouvoir le droit au respect, à la dignité et à la reconnaissance pour les personnes souffrant de troubles psychiques. Tout de jaune vêtus, les participants ne sont pas passés inaperçus !



CAP SUR LA LIGUE 1 !

Et si les futures stars de la Ligue 1 de football couraient déjà sur les pelouses de Saint-Paul ? C'est en tout cas l'espoir des dirigeants de la Saint-Pauloise FC qui ont signé un partenariat avec le club professionnel du Montpellier Hérault Sport Club. Objectif : proposer les meilleurs talents locaux aux recruteurs et bénéficier en retour de méthodes et conseils d'entraînement. Un partenariat gagnant-gagnant qui permettra aussi à 50 jeunes saint-paulois.es d'assister chaque année à un match pro à Montpellier.



MÉTIS TRAIL, 1^{ÈRE} ÉDITION RÉUSSIE

Saint-Paul a accueilli le départ de la Métis Trail, dernière née des courses du Grand Raid. L'occasion pour la ville de soutenir les quelques 600 courageuses et courageux engagé-es sur cette première édition. Une magnifique ambiance tout en sourires et en solidarité du côté de la Grotte du Peuplement, anciennement Grotte des Premiers Français. Le rendez-vous est pris pour 2025.



AUX COULEURS D'OCTOBRE ROSE

La ville a vibré en rose tout au long du mois d'octobre pour soutenir la sensibilisation, la prévention et le traitement du cancer du sein. Une mobilisation tous azimuts avec de nombreux partenaires, associations, commerçants, monde sportif etc. En témoigne, entre autres actions, la première édition du « Rosathlon » organisée le 13 octobre à la piscine municipale du Front de Mer, Marie-Lisette TALATE. Un concentré d'énergies positives pour la bonne cause. Bravo à l'ensemble des bénévoles mobilisés à Saint-Paul et partout sur l'île.

RUBIKA SAINT-PAUL, C'EST PARTI !

Après des mois de gestation, ça y est, la 1^{ère} promotion saint-pauloise de Rubika est en marche. La grande école des métiers du cinéma d'animation 2D/3D et du jeu vidéo est enfin installée sur notre territoire. La toute 1^{ère} génération d'élèves a pris place dans les locaux provisoires de Tamarun (La Salines-Bains) mais ils déménageront à terme, sur le front de mer, dans des locaux neufs. Saint-Paul devient ainsi le 5^{ème} campus de Rubika dans le monde après Valenciennes, Montbéliard, Montréal (Canada) et Pune (Inde).

UN REPAS DE NOËL ÉTOILÉ POUR NOS MARMAY

Cette année, plus que jamais, le repas de Noël des marmay de Saint-Paul sera inoubliable. Un concours culinaire baptisé « la Fourchette Etoilée » a en effet départagé plusieurs cuisinières et cuisiniers issus des services de la restauration scolaire. De véritables passionnés qui se sont surpassés devant les fourneaux. Les vainqueurs vont donc concocter leur recette gagnante pour les enfants de la ville. Rendez-vous au mois de décembre pour déguster la surprise !



2 000 SÉNIORS AU BAL LA POUSSIÈRE

C'est un incontournable du mois d'octobre : la Semaine Bleue connaît toujours le même succès à Saint-Paul. Cette année n'a pas dérogé à la règle. Plus de 2 000 de nos aînés s'étaient donné rendez-vous sur le front de mer. Avec deux temps forts : une messe d'abord, empreinte de partage et d'émotion, puis un Bal La Poussière traditionnel pour échanger de magnifiques sourires. Un grand merci à tous les organisateurs et tous les participants.



UN FORUM POUR LA JEUNESSE

Le rendez-vous était fixé le 9 octobre du côté du Parc Expobat. Un forum entièrement dédié aux jeunes de 16 à 25 ans, pour les accompagner dans leur parcours professionnel. Au programme : des sessions de jobs dating, des offres d'emplois et de stages ainsi que des stands d'information consacrés à l'insertion professionnelle et à la formation en alternance ou continue. Les jeunes de la commune ont répondu présent et participé activement aux différents ateliers proposés. Une journée riche en découvertes et en rencontres.

À FLEURIMONT UNE ÉCOLE PORTE LE NOM DE JACQUES POUSTIS

Le Conseil municipal de décembre 2023 l'avait approuvé, c'est désormais officialisé : l'école élémentaire Fleurimont II porte le nom de Jacques Poustis. Artiste aux talents multiples (chanson, cinéma, dessins de presse, magie, théâtre etc.) ,le papa de « Zoubête », décédé en avril 2022, avait consacré sa carrière au jeune public. Installé de très longue date à Saint-Paul, il avait enchanté des générations de marmay. Un hommage mérité rendu en présence de la famille de l'artiste.



3 ÉGLISES EN FIN DE RÉNOVATION

Après une première phase de rénovation réalisée en 2012, trois églises de la commune sont actuellement en chantier. Une cure de jouvence pour « Notre Dame de la Visitation » à Bois-de-Nèfles, « Notre Dame des Grâces » à Saint-Gilles-Hauts et « Sainte Thérèse d'Avila » à La Saline. Plus de 900 000 € auront été nécessaires pour rendre leur splendeur à ces édifices. Fin de travaux imminente sur les trois sites.

21 APPRENTIS REJOignent LES ÉQUIPES DE LA VILLE

Avec le soutien du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), les services de la ville ont recruté 21 jeunes talents en apprentissage. Parmi eux, des personnes en situation de handicap (RQTH) auront aussi la possibilité de se former dans les meilleures conditions avec le Cap emploi 974. En collaboration avec France Travail La Réunion et la Mission Intercommunale Ouest, les apprentis ont bénéficié d'une journée d'immersion dans les services de la mairie ainsi que d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) avant la signature de leur contrat d'apprentissage.



Publicité

Un nouveau règlement : moins de panneaux au bord des routes

Après deux années de concertation, la ville se dote d'un nouveau Règlement Local de Publicité (RLP). Moins de pollution visuelle et une meilleure qualité de vie à la clé.

Les consultations publiques avaient débuté fin 2022, avec une question centrale : comment diminuer les nuisances occasionnées par la prolifération des panneaux publicitaires sur le territoire de la commune ? Saint-Paul a désormais une réponse concrète.

Le Conseil municipal du 3 octobre dernier a ainsi validé le nouveau Règlement local de publicité. Dans le détail, la commune est désormais divisée en trois zones. Dans

la première, qui regroupe dans les hauts, les abords immédiats du Parc, plus aucun panneau ne sera autorisé. C'est une zone « zéro publicité ». Dans la zone 2 qui comprend Savanna et sa périphérie, les panneaux seront autorisés mais les dispositifs lumineux devront être éteints de 21h à 6h toutes les nuits. Enfin, la dernière zone regroupe l'ensemble des autres quartiers où les panneaux

« simples » seront autorisés mais les dispositifs lumineux totalement interdits.

« Nous sommes l'une des rares communes à être parvenu à un tel règlement. Notre objectif reste de limiter la diffusion de certains types de publicités, au profit de

communications plus

ciblées sur l'intérêt

général » explique le

Maire de Saint-Paul

Emmanuel Seraphin.

Et de résumer la démarche :

« L'objectif

est d'améliorer la qua-

lité de vie et limiter l'impact visuel sur l'en-

vironnement ».

Ce règlement est une première version comme l'indique Michel Clément, délégué à la transition écologique et au tourisme : « Nous sommes dans une phase de transition et des améliorations pourront y être apportées dès que nous aurons réalisé un premier bilan ».

Interdiction totale aux abords du Parc National

EN QUELQUES CHIFFRES

700 000 €

C'est la baisse des revenus de la taxe sur la publicité que devra supporter la commune. Le prix d'un environnement plus sain.

1000

Le nombre de publicités et préenseignes répertoriées lors de l'inventaire de terrain dans les zones à enjeux du territoire communal.

+ DE 650 km

La longueur du réseau routier sur la commune de Saint-Paul le long duquel sont disposés les panneaux publicitaires.



Zac Renaissance 3

Tout ce qu'il faut savoir du projet

La Zac Renaissance 3 est le dernier volet d'un vaste programme d'aménagement du quartier de Plateau Caillou débuté il y a 50 ans. Un projet d'intérêt général, totalement modernisé, adapté aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, respectueux de l'environnement. Ce projet est destiné à améliorer la qualité de vie des habitants.

EN QUELQUES CHIFFRES

2 000

nouveaux logements à venir (50% en accession à la propriété et 50% en locatif social et intermédiaire)

22 000 m²

d'équipements publics dont une nouvelle gendarmerie, une école artistique intercommunale etc.

28 000 m²

d'activités tertiaires et de bureaux

. Un peu d'histoire

C'est le 3^{ème} volet d'un vaste programme d'aménagement qui a débuté en 1975, avec la création de la ZAC 1, puis en 1984 avec la ZAC 2. Cette 3^{ème} et dernière phase a été lancée en 2004. Totalement modernisée, elle a été pensée pour répondre aux enjeux actuels et ceux à venir.

. En quoi c'est un projet moderne ?

La ZAC Renaissance 3 se veut un modèle d'aménagement urbain contemporain, pensé pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population de Saint-Paul. Ce projet allie mixité fonctionnelle et respect de l'environnement en intégrant des logements diversifiés (sociaux, intermédiaires et en accession libre) pour garantir un cadre de vie équilibré. Les habitants bénéficieront également de commerces de proximité, d'équipements publics et d'espaces culturels, renforçant le lien social et l'attractivité du quartier.

L'arrivée d'un téléphérique, véritable innovation pour le territoire, permettra de connecter efficacement la zone au reste de l'agglomération. Par ailleurs, l'architecture s'inspirera du bâti tropical, assurant une meilleure intégration au climat local et une faible empreinte écologique.

Enfin, environ un tiers du site sera dédié à la préservation des espaces naturels, notamment la savane et les zones protégées, afin de conjuguer développement urbain et valorisation du patrimoine naturel.

. Des logements dignes

Chacun sait que des milliers de familles saint-pauloises et de Plateau Caillou restent en attente d'un logement digne. Pour répondre à ce besoin, la Zac Renaissance 3 va proposer 2 000 logements d'ici à 2035, avec un principe fort : la mixité sociale. Le projet prévoit 50% de logements aidés (très sociaux à intermédiaires) et 50% de logements libres.

. Des transports adaptés

Comme sur l'ensemble du territoire de la commune, un effort considérable est apporté au développement d'une offre de transports en commun adaptée aux besoins des habitants. L'accent est mis également sur les mobilités douces (vélo, piétons etc.) pour plus de fluidité et des déplacements apaisés.

. Plus de services publics

La nouvelle gendarmerie de Plateau Caillou doit permettre d'améliorer conforter la tranquillité et la sécurité du quartier où vivent déjà plus de 5 000 familles. Le programme prévoit aussi un nouveau groupe scolaire et des aires de jeux modernes qui participent à l'éducation et à l'épanouissement de nos marmay. Enfin, des places publiques et un parc urbain doivent améliorer la qualité de vie dans le quartier en créant des espaces de rencontre, essentiels pour le lien social entre les habitants et les CDH (voir P15).



UN PROJET ÉQUILIBRÉ

Le projet respecte l'ensemble des exigences réglementaires environnementales. Des actions de protection forte sont mises en œuvre. Des zones vertes et des façades végétalisées sont prévues. Et un partenariat a été établi avec le Jardin Botanique Mascarin. L'activité agricole du secteur est aussi respectée. Une convention doit impliquer les éleveurs de bovins et caprins. L'objectif reste de permettre aux animaux, en particulier le bœuf moka, espèce emblématique de notre patrimoine, de participer à la renaturation de certains espaces. La SEDRE, la ville de Saint-Paul ainsi que tous les partenaires du dossier sont mobilisés pour réaliser un projet respectueux de l'environnement.



Des commerces de proximité

Alors qu'un grand centre commercial était initialement prévu, le projet a été modifié pour privilégier les commerces de proximité. Le projet prévoit aussi des espaces d'activités économiques tertiaires, de commerce spécialisé type équipement de la maison et de loisirs. Des espaces seront réservés à des activités artisanales.

Une véritable zone économique

La ZAC prévoit la création d'une zone économique qui permettra le développement des petites et moyennes entreprises. C'est une zone de 8 000 m² qui sera génératrice d'emplois et de richesses pour le quartier.

Pour plus d'infos, scannez ce QR code :



Produits en vrac

Les ventes solidaires rencontrent un vrai succès

Organisées depuis plus d'un an dans différents quartiers de la ville, les ventes à prix réduits de produits bio, en vrac, connaissent un vrai engouement populaire.

Permettre à la population de Saint-Paul de se nourrir de manière saine, éthique et accessible, voilà l'objectif des opérations ventes Vrac. Le dispositif a été mis en place en septembre 2023 et poursuit en partenariat avec des bailleurs sociaux, l'État, la région, ainsi que des associations locales comme "Le Comptoir du Vrac".

Concrètement, ce sont de véritables mini marchés éphémères qui sont installés le temps d'une journée dans différents Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) comme Plateau Caillou ou l'Éperon. Des produits en vrac, biologiques et à petits prix y sont proposés aux habitants.

Différents tarifs solidaires sont proposés pour rendre cette initiative accessible au plus grand nombre : des réductions de 70 % pour les habitants les plus fragiles, et de 30 % pour tous les résidents de ces quartiers. Il existe même un tarif solidaire (+30 %) permet à tous ceux qui le peuvent, et le souhaitent, de soutenir cette démarche positive. Cette initiative traduit une volonté forte de la municipalité de lutter

Lutter contre la « malbouffe » et les inégalités

contre la «malbouffe» et les inégalités d'accès à la santé. Des actions qui se prolongent auprès d'autres publics, en particulier dans la restauration scolaire où des opérations sont régulièrement menées pour sensibiliser les marmailles saint-paulois. En plus des ventes, différents ateliers sont organisés en parallèle, comme la fabrication de lessive maison, et des livres pratiques sont présentés par les médiathèques de la ville. L'engouement des habitants lors des premières ventes

a convaincu les partenaires d'étendre le dispositif à d'autres quartiers et d'élargir la gamme de produits proposés. Les prochaines ventes en vrac auront lieu en décembre et janvier au rythme de trois ventes par mois, les mardis (médiathèque de Plateau Caillou), mercredis (Esplanade proche du lycée Louis-Payen), et jeudis (salle polyvalente de l'Éperon).

Toutes les dates sont communiquées sur la page Facebook de l'association Vrac : www.facebook.com/vracsaintpaul

EN CHIFFRES

21

Le nombre de ventes déjà organisées sur la commune en 2023 et 2024.

296

Le nombre d'adhérents sur les 3 tarifs (Tarif A : Public grande précarité/ Tarif B : Public QPV / Tarif C : Public hors QPV)

Denise Delavanne, déléguée à l'économie sociale et solidaire :

« C'est un engagement collectif pour une alimentation saine et durable. Ensemble, continuons à construire une ville plus solidaire et plus respectueuse de l'environnement ! »





Fèt' Koko 2024 : les associations font revivre une tradition st pauloise

La traditionnelle Fèt' Koko a fait son retour à Grande Fontaine après 8 ans d'absence. Pour le plus grand plaisir d'un public venu nombreux soutenir les meilleurs « grimpèr » et rencontrer les artisans.



EN BREF

Un vainqueur récidiviste

Emmanuel Lartin a remporté le « Konkour Grimpèr » 2024 en gravissant les 11 mètres de l'arbre en 17 secondes. Mais cet agent des espaces verts de la ville de Saint-Paul n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà participé à plusieurs reprises à la compétition. Enfant du quartier de Grande Fontaine, il l'avait même remportée en 2015. A l'époque, il avait atteint le sommet en moins de 13 secondes.

Cocos nucifera

C'est le nom scientifique du cocotier. Palmier de la famille des arécacées, il est originaire d'Océanie mais pousse également dans de nombreuses régions subtropicales, notamment d'Asie (Inde, Indonésie, Thaïlande etc.)

Les conditions de leur arrivée sur l'île restent floues. Débarqués d'un bateau de passage ou poussés par les courants marins, difficile de le déterminer avec certitude. Mais une chose est sûre : les cocotiers ont trouvé à Saint-Paul une terre d'adoption et un climat propice à leur développement. Au point de devenir un véritable symbole de la ville.

C'est à cette relation très ancienne que la célèbre Fèt Koko rend hommage chaque année ou presque. Ou presque, car la tradition s'était en effet perdue ces dernières années. Mais la ville de Saint-Paul a souhaité renouer avec son passé et ses traditions. Le week-end du 16-17 novembre 2024 a donc marqué le grand retour de la Fèt Koko dans le quartier de Grande Fontaine.

Avec un point d'orgue bien connu des Saint-Paulois.e.s : le fameux « konkour grimpèr ». Cette année, c'est une figure bien connue de la discipline qui s'est imposée devant les autres concurrents. Emmanuel Lartin a grimpé les 11 mètres du cocotier de compétition en 17 secondes. Une belle performance saluée par le public venu également profiter

des animations, des concerts et des stands artisanaux.

Là encore, Grande Fontaine a brillé par la diversité des produits proposés. Car, rappelons-le, tout est bon dans le coco. Du tressage à la cuisine, en passant par la cosmétique et la déco, son utilisation est sans limite. Les artisans et les associations partenaires ont fait profiter les visiteurs de leurs talents et de leur créativité. Une belle renaissance pour cette Fèt Koko 2024. Le rendez-vous est déjà pris pour une nouvelle édition en 2025.





Le Conseil des Jeunes est à pied d'œuvre...

Elles et ils s'appellent Shendra, Margot, Zoubeir ou encore Thomas et sont issus de tous les bassins de vie de la commune, Mafate compris. Au total, ce sont 38 jeunes citoyens qui sont actuellement engagés dans la vie de la commune à travers Le Conseil des Jeunes Saint-Paulois (CJSP).

Cette instance se partage en deux groupes distincts : un « collège » des 11-18 ans et un « collège » des 18-30 ans. Chacun participe activement à la vie publique locale. Ces représentants de la jeunesse débattent et échangent des idées bien entendu. Mais pas seulement. Elles et ils sont aussi chargés de proposer et de voter des actions concrètes qui améliorent la vie des habitants.

« Le CJSP incarne la volonté de la municipalité de bâtir une ville pensée à la hauteur des jeunes » expliquait récemment le Maire de Saint-Paul, Emmanuel Seraphin. C'est un dispositif complémentaire au Conseil Municipal des Enfants (voir ci-dessous) et aux Conseils Des Habitants (voir en page suivante).



La délégation saint-pauloise, fière ambassadrice de la lang kréol en Bretagne.

En octobre et novembre, les jeunes conseillers ont enchaîné les séances de travail, les ateliers participatifs et les assemblées plénières. Pour définir leurs domaines d'action prioritaires pour 2025 : la solidarité, l'inclusion et la culture.

En parallèle, 6 membres du CJSP ont participé fin octobre au 14^{ème} congrès national de l'ANACEJ* à Saint-Brieuc (Bretagne) aux côtés de 1 000 autres

jeunes. En amont du congrès, ils ont également participé à des tables rondes sur les langues régionales avec d'autres délégation d'Outre-mer et de Bretagne. La qualité de leur contribution a été unanimement saluée. Une véritable fierté pour la ville de Saint-Paul.

* Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes

... et celui des enfants aussi !

Elles et ils ont été élu.e.s en novembre 2023 dans les écoles de la commune et viennent donc de passer une année complète aux responsabilités. Autant dire que l'activité a été plus que soutenue. Les 45 membres du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Paul ont ainsi multiplié les initiatives tout au long des douze derniers mois. Leur présence a notamment été remarquée lors des di-

verses cérémonies commémoratives (armistice, 14 juillet...) et lors des Jeux Olympiques de Paris avec une participation active sur la Fan Zone de Saint-Paul. Les jeunes élu.e.s ont aussi planché sur l'organisation d'un congrès regroupant à Saint-Paul l'ensemble des instances participatives de l'océan indien, pour échanger sur les sujets liés aux relations intergénérationnelles.

Autre réalisation saluée : l'organisation d'une opération « Rue Aux Enfants, Rue Pour Tous », qui a permis de piétonner une rue pour une journée de jeux et de fête. Egalement à leur actif : la préparation de la Journée mondiale de l'enfance, des journées de lutte contre le harcèlement dans les écoles ou l'installation des bancs de l'amitié dans les cours de récréation.

En 2025, nos jeunes conseillers municipaux vont poursuivre leur mission. A leur programme, entre autres actions : des opérations de solidarité envers les personnes âgées et les enfants hospitalisés. Mais également un travail sur la réduction et le tri des déchets. Sans oublier un certain nombre de projets pour améliorer le cadre de vie des enfants dans nos établissements scolaires.





Le Conseil des Habitants du Guillaume

Les Conseils Des Habitants (CDH) sont désormais bien installés dans les différents bassins de vie de la commune (voir liste en bas de page). Tous leurs membres disposent désormais d'une véritable responsabilité et travaillent à faire émerger des propositions d'amélioration du cadre de vie, dans leur respect de leurs budgets respectifs. 7 millions d'euros alloué aux CDH pour la période 2022-2026. Soit un million d'euros dédié à chacun d'entre eux. Focus dans ce 1^{er} numéro de SinPol Mag sur le CDH du Guillaume où 7 nouveaux représentants viennent de rejoindre les 23 premiers membres. 4 projets initiés dans leurs rangs sont déjà prêts à démarrer :

• **Amélioration de l'espace vert et de loisirs proche de l'école Louise-Payet.** Le projet consiste à embellir le jardin, améliorer l'aire de jeux et le plateau noir ainsi qu'à remettre en état le boulodrome.

• **Amélioration de l'accès au plateau noir de Tan Rouge.** Ici, les travaux vont renforcer l'offre d'équipement présent sur le site et rénover l'accès menant au plateau noir et au parking. Réalisation courant 2025.

• **Création d'une aire de street work out et extension du boulodrome à Tan Rouge.** Le quartier sera prochainement doté de vrais équipements pour les sportifs avec des agrès de qualité et une aire de jeux plus étendue pour les mordus de pétanque. Travaux programmés au 1^{er} semestre 2025.

• **Aménagement de la plaque sportive du Guillaume.** Le projet consiste en la réfection d'un plateau d'éducation physique et sportive et en la création d'une salle multi-activités avec de nouvelles places de parking. La 1^{ère} étude est prévue au 1^{er} semestre 2025.

LES 30 MEMBRES :

Vitaline Chardonneret, Présidente du CDH, Kévin Lardal, Vice-Président du CDH, Bernard Guy Bourdier, Marie Jacqueline Catherine, Timothée Charpentier, Vincent Chausserie-Lapree, Cendrine Cingala, Charles André Crescence, Frédéric Dorla, Lucelle Esther, Karine Filain, Jean Alfred Gerbandier, Marie Aliette Hoarau, Linda Huet, Maria Lisa Mina Maillot, Nadia Masselo, Josie Mirel, Pélagie Noterdaeme, David Padre, Marie Sabrina Parfait, Clovis Pavaye, Brigitte Phalaris, Alain Ribaut, Marie Fabienne Rococo, Charles André Saint-Alme, Marie Ange Thiaw-Toc, Marie Andrette Tibere, Eddy Bruno Tibere, Louis Eddy Velia, Hugues Zabern-Villate- Lafontaine.

VITALINE CHARDONNERET, PRÉSIDENTE :

« Je me suis engagée dans le CDH parce que j'habite à Bois Rouge et je voulais être au courant des projets de la ville sur le bassin de vie. Et je voulais aussi pouvoir faire des propositions, donner mon avis, participer activement. Au sein du CDH, je représente les membres. De ce fait, je suis sollicitée en premier par les élus d'un côté et par les membres de l'autre qui m'appellent pour me faire remonter des demandes d'intervention. Je fais le lien entre la ville et ses habitants dans notre bassin de vie. Même si les actions prennent du temps à se mettre en place et que les membres s'impatientent parfois, je sens que la mairie est à l'écoute de nos demandes ».



UN CDH, C'EST QUOI ?

Un Conseil Des Habitants permet aux résidents de s'investir concrètement dans la vie et le fonctionnement de leurs quartiers, dans le but de soumettre à la municipalité de nouveaux projets qui concernent leur vie quotidienne en matière d'aménagement, de cadre de vie ou de cohésion sociale. Chaque CDH est indépendant et dispose d'un budget propre.

LES 7 CDH

- Saint-Paul Centre
- La Plaine / Bois-de-Nèfles
- Saint-Gilles-les Bains
- La Saline
- Mafate
- Plateau Caillou
- Le Guillaume



CÉRÉMONIES

UN DIPAVALI HAUT EN COULEURS

Saint-Paul a vibré au rythme des traditions et des couleurs le 10 novembre à l'occasion des cérémonies du Dipavali ! Le Consul de l'Inde, le Sous-Préfet, le Maire de Saint Paul et les élus ont honoré cette fête en rappelant les valeurs de partage et d'harmonie qui nous rassemblent. Au sein du grand défilé qui a parcouru le centre-ville : des tenues traditionnelles hautes en couleurs, des chars et une ambiance magique qui a séduit petits et grands !



CÉRÉMONIES

4 SCÈNES POUR BLUES MARON

15/11/24 - 24/11/24

Succès populaire pour 2^{ème} édition du Festival Blues Maron qui s'est déroulée du 15 au 24 novembre sur de nombreuses scènes de l'île dont 4 à Saint-Paul. La rencontre du blues américain et du maloya réunionnais a de nouveau convaincu le public. Votia et Boubacar Traoré ont ainsi enflammé le Témat Plein Air tandis que la maison Gran Kour a accueilli entre autres Cedric Watson, Djely Tapa et un certain Danyèl Waro. D'autres concerts ont également eu lieu à Kazkabar au Ruisseau et au Konser La Kaz du côté de la Plaine.

FÊTES ET COMMÉMORATIONS

NOËL ET 20 DESANM

20/12/24 - 31/12/24

A l'heure où nous imprimions ce Sinpol Mag n°1, Saint-Paul vibrait au rythme des fêtes de fin d'année : commémorations du 20 décembre en tête d'abord avec de nombreuses animations tout au long de la semaine précédentes un peu partout dans la commune. Puis les fêtes de Noël avec, là encore, un riche programmation d'animations et deux marchés artisanaux. Enfin, les festivités Nouvel An Gadiamb, placées comme chaque année sous le signe de la responsabilité des participants. Une fin d'année toujours riche à Saint-Paul, c'est une tradition.

CULTURE

NOUVEL AN CHINOIS

28/01/25 - 15/02/2025

Célébrez le Nouvel An chinois à Saint-Paul avec deux jours de festivités hautes en couleurs et en sons. Cette série d'événements mettra en avant la culture et les traditions chinoises, avec des spectacles vivants, des démonstrations de danses du dragon et du lion. À retrouver également : des ateliers pour découvrir la calligraphie et l'art culinaire. Un moment privilégié pour découvrir une autre culture et partager des moments de convivialité. La date du 20 janvier 2025 marquera l'entrée pour la communauté chinoise dans l'année du serpent.



COMMERCE

FESTIVAL COMMERCIAL AU CENTRE-VILLE

03/03/25 - 09/03/25

Une semaine d'animations dans le centre-ville avec le Festival Commercial. Cet événement propose une expérience de shopping intéressante pour les visiteurs qui pourront découvrir des offres spéciales dans une ambiance festive et accueillante. Une belle manière de dynamiser le centre-ville tout en soutenant l'économie locale.



CONTRIBUTION DU

GROUPE MAJORITAIRE CONDUIT PAR EMMANUEL SERAPHIN

Depuis 2020, avec Huguette Bello puis Emmanuel Seraphin, notre majorité s’est engagée avec détermination pour transformer Saint-Paul. Avec une vision claire et des actions concrètes, nous faisons avancer notre ville sur tous les fronts, toujours au plus près des attentes des Saint-Paulois. L’éducation, priorité absolue, est au cœur de notre action. Nous avons adopté un Plan Éducatif Global, véritable feuille de route pour accompagner nos jeunes à chaque étape de leur parcours. Les labels obtenus – Ville amie des enfants et École numérique – témoignent de notre engagement à offrir un environnement scolaire innovant et inclusif. Avec la rénovation des écoles, l’instauration de la cantine gratuite et le déploiement d’assistantes administratives, nous agissons pour que chaque enfant ait les meilleures chances de réussir. En parallèle, nous repensons l’aménagement du territoire pour répondre aux besoins des habitants tout en anticipant l’avenir. Offrir à chacun un logement digne est un défi majeur de notre société, et nous avons relancé une véritable dynamique de création de logements sur le territoire. Ce travail s’accompagne d’une vision d’ensemble qui inclut les infrastructures nécessaires : gymnases, piscines, écoles, chambres funéraires, et aires de jeux. Chaque quartier bénéficie d’équipements de proximité pour renforcer le lien social et améliorer la qualité de vie. Nos projets structurants, comme l’écocité, s’inscrivent dans une logique de durabilité et de cohérence avec les défis environnementaux et démographiques. Dans le domaine social, nous avons dynamisé le CCAS, pour être encore plus proches des habitants les plus fragiles. Une ville solidaire, c’est une ville où chacun a sa place. Et parce qu’une ville moderne est une ville respectueuse de son environnement, nous avons fait de la transition écologique un axe fort : pistes cyclables, mobilités douces, aménagements durables. Nous posons les bases d’une ville résiliente face aux enjeux climatiques. Notre cap est simple : faire de Saint-Paul une ville d’excellence, exemplaire dans sa capacité à innover, à protéger et à agir. Ensemble, nous avançons avec ambition et détermination pour bâtir un avenir meilleur pour toutes et tous. Avec vous, pour Saint-Paul.

CONTRIBUTION DE

AUDREY FONTAINE, PATRICIA HOARAU, MÉLISSA CENTON, GUYLAIN MOUTAMA ET TRISTAN FLORIAN

Servir une ville : c’est respecter la vérité et le sérieux de sa gestion. Alors que la nouvelle majorité a mené une campagne sur l’idée que les finances communales étaient « dans le rouge » et que des économies de fonctionnement seraient rapidement nécessaires, la présentation des comptes 2023 au dernier conseil municipal a rétabli la vérité : augmentation des dépenses de fonctionnement, de la fiscalité et baisse de l’investissement. La majorité municipale a fait un choix surprenant qui consiste à augmenter les dépenses de fonctionnement : +2 millions d’euros pour « les fêtes et cérémonies » contre 1,2 millions d’euros en 2019, 283000€ dépensés pour les « frais de réception » et 126 000 € pour les « frais de voyages et missions ». Pire encore, nous n’avons obtenu aucune réponse claire sur le contenu de deux dépenses supplémentaires créées par M. Emmanuel Séraphin : 110 000 € pour les frais de groupe des élus majoritaires et 12 500€ (auxquels s’ajoutent les 15 000€ du TCO) pour ses frais de représentation. Une fois de plus les deniers du contribuable sont utilisés sans discernement ! Quant aux impôts, la nouvelle majorité a augmenté la taxe sur les résidences secondaires et le prix de l’eau potable de 10% en octobre 2024 ! Emmanuel Seraphin ne fait qu’inaugurer les projets de l’ancienne mandature utilisant Sinpol Mag et tous les moyens de communication de la Mairie comme outil de propagande. Malgré un contexte toujours difficile marqué par une crise économique persistante et des tensions internationales, nous souhaitons aux Saint -Paulois une heureuse année 2025 ! Prenez soin de vous !

CONTRIBUTION DE :

ALAIN BENARD

La municipalité actuelle gère les affaires courantes, on serait bien en peine de trouver une vision de l’avenir, un souffle nouveau. Il y a un point sur lequel reposent mes inquiétudes, c’est celui de la Participation. Cette équipe municipale assure le service minimum en termes d’écoute, de consultation, de considération des Saint-Paulois. Ils continuent à administrer comme en 1900 : nous sommes élus, nous décidons, taisez-vous ! Cette attitude est la même avec le personnel. Aucune approche, aucun projet de gestion partagée. Ces méthodes du passé nous mènent droit au mur, hélas pour nous tous.

CONTRIBUTION DE :

JEAN-FRANÇOIS NATIVEL

Depuis 2020, au service de la population, des valeurs humaines et des traditions. C’est une fierté d’afficher un bilan de 5 ans et 1/2 sans attaque de requin grâce à la pêche préventive : la seule méthode efficace défendue depuis 2011 sur la scène publique puis politique. Mais les acquis sont fragiles sur fond d’insuffisances et de gaspillage de moyens. Cela conduit à de réelles incertitudes sur notre avenir, nécessitant une vigilance renforcée. Mais soyez assuré que nous larguons le pou St- Paul de demain ! Bonne année 2025 zot tout.



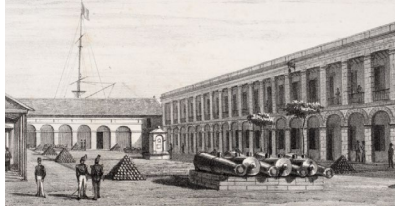
QUIZZ

M A R M A Y



1. Comment surnomme-t-on la baie de Saint-Paul ?

- a) La Baie du meilleur ancrage
- b) La Baie tranquille
- c) La Baie du Cap La Houssaye ?



2. Avant 1738, Saint-Paul était la « capitale », le chef-lieu de La Réunion.

- a) C'est vrai, « mi souvien »
- b) C'est faux, c'était Saint-Pierre...



3. Pour quel genre d'œuvres Evariste de Parry est-il connu ?

- a) Des pièces de théâtres
- b) Des peintures
- c) Des poésies



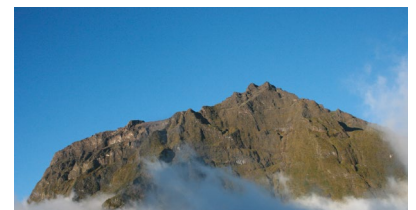
4. Le célèbre pirate La Buse a-t-il vraiment été enterré au Cimetière marin en 1730 ?

- a) Vrai, j'ai vu sa tombe !
- b) Faux, le cimetière marin n'existait pas encore à cette date



5. Combien existent-il d'écoles sur la commune de Saint-Paul ?

- a) 50
- b) 66
- c) 86



6. Quelle est l'altitude du Gros Morne, le sommet de Saint-Paul ?

- a) 2 834 mètres
- b) 3 019 mètres
- c) 3 240 mètres



7. Quel est le nom de la villa classée située au 34 rue du commerce ?

- a) La Villa Payet
- b) La Villa Rivière
- c) La Villa Hoareau



8. Comment s'appelle la plage au sud du port de Saint-Gilles ?

- a) La plage des Coquillages
- b) La plage des Sables Blancs
- c) La Plage des Brisants

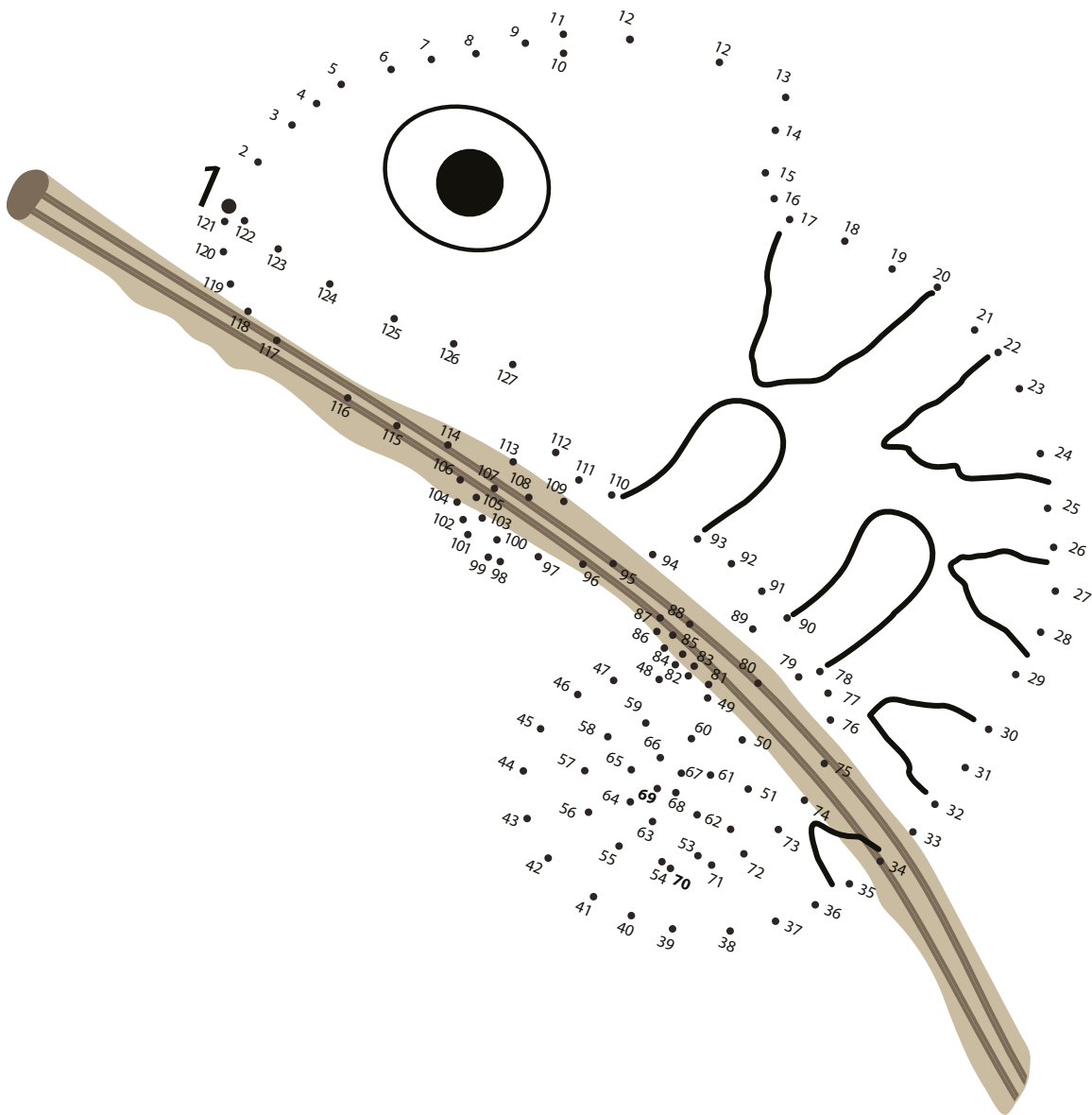


9. La devise en latin « Florebo quocumbe ferar » signifie :

- a) Je fleurirai partout où je serai plantée
- b) Il fait beau, ce n'est pas rare

Les réponses : 1. a) - 2. a) - 3. c) - 4. b) - 5. b - 6. b) - 7. b) - 8. c) - 9. a)

Relie les points et colorie comme il te plaît !



- Créolité - Proximité - Dynamisme -
- Ambition - Solidarité -

Bone èrèz èrèz
2025 !